

# En ateliers pour débattre des enjeux en cours



L'après-midi du 43e Congrès du SER, le 26 mai à Fribourg, sera réservé à des ateliers lors desquels les congressistes auront à se prononcer, à amender ou à compléter les thèses qui leur seront soumises. Afin de présenter les enjeux, les travaux en cours, des réflexions et mettre en situation les participant-e-s, nous avons fait appel à divers intervenants de qualité. Ils auront du temps pour une présentation et un moment de questions sera ouvert. De par leur engagement professionnel, politique ou syndical, ils sont à même de nous proposer des pistes de réflexion riches.

.....  
**Gaétan Emonet, président du comité d'organisation**

## **Quelle place pour les MITIC dans les écoles?**

Mathias Reynard a étudié au Lycée-Collège des Creusets à Sion, où il a obtenu une maturité classique en 2006. Il a poursuivi ses études en lettres à l'Université de Lausanne et est devenu enseignant au Cycle d'orientation de Savièse. Il devient député-suppléant au Grand Conseil valaisan en 2009, puis député en mars 2011. Le 23 octobre 2011, il est élu au Conseil national et brillamment réélu en 2015.

Mathias Reynard est vice-président de la Commission de la science, de l'éducation et de la culture et, à ce titre, est très bien placé pour nous présenter la vision de la politique fédérale sur la place des MITIC et de l'informatique dans l'enseignement.

Pierre-François Coen est responsable de l'Unité de Recherche EVIDENS. Après avoir été formateur à l'École Normale de Fribourg et responsable de la coordination professionnelle, il a dirigé le Service Recherche & Développement de la HEP-FR jusqu'en 2015. Il a développé une expertise et conduit notamment des recherches dans les domaines de l'intégration des technologies numériques dans l'enseignement. Il est en outre chargé de cours au Département des sciences de l'éducation de l'Université de Fribourg et à la Haute école de musique VD-VS-FR (recherche en éducation musicale).

Ses nombreuses publications et conférences sur la place des MITIC et de l'informatique

dans l'enseignement font de Pierre-François Coen un orateur reconnu dans ce domaine.

Olivier Maradan a été nommé en 2011 au poste de secrétaire général de la CIIP. Licencié ès lettres de l'Université de Fribourg, il a dirigé le Centre de documentation pédagogique et a été responsable de la formation continue des enseignants fribourgeois. Il a ensuite conduit le projet de création de la HEP-FR. Entre 1999 et 2002, il a mené les travaux préparatoires du futur Plan d'études romand.

Responsable de l'Unité de coordination «Scolarité obligatoire» et secrétaire général adjoint de la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP), il a notamment conduit le projet Har-moS.

Dans le cadre de sa fonction actuelle, il a poursuivi les objectifs de mise en œuvre de la Convention scolaire romande et a accompagné l'introduction du PER dans les cantons. Son apport sera important afin de nous présenter un tour d'horizon de la situation romande de l'enseignement des MITIC et de l'informatique.

## **Comment assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie?**

Abdeljalil Akkari est professeur ordinaire en «Dimensions internationales de l'éducation» à l'Université de Genève. Ses principaux tra-

vaux de recherche concernent l'éducation interculturelle, l'analyse des inégalités éducatives, la formation des enseignants et l'internationalisation des politiques éducatives. Il est membre de la Commission suisse pour l'UNESCO et effectue régulièrement des missions pour des organisations internationales. Il a publié différents ouvrages qui mettent en évidence l'importance de la prise en compte des cultures en pédagogie. Sa venue nous permettra de présenter les travaux de la Commission suisse pour l'UNESCO et les défis de la mise en œuvre de l'objectif 4 de l'agenda Éducation 2030 et de sa promotion dans les classes.

Les équipes d'éducation21 dont fait partie **Catherine Corbaz** sont interdisciplinaires et travaillent en réseau avec les acteurs de l'éducation au développement durable (EDD) à tous les échelons du système éducatif et de la société civile. Éducation21 propose des projets de formation professionnelle, diverses manifestations, des réseaux d'échanges, des ressources pédagogiques et des publications de qualité.

Catherine Corbaz est responsable de la formation initiale et continue. C'est à ce titre que nous l'accueillons pour présenter comment on développe une éducation de qualité et comment on contribue à l'agenda 2030 en développant les compétences EDD des élèves, en montrant comment faire de l'éducation en vue d'un développement durable, et comment on peut l'intégrer dans son enseignement.

**Philippe Hertig** est professeur HEP spécialiste notamment des enjeux didactiques de l'éducation en vue du développement durable. Géographe, formateur d'enseignants et longtemps enseignant de cette discipline, il consacre ses travaux de recherche, depuis une dizaine d'années, aux liens entre la géographie et l'éducation en vue d'un développement durable. Avec l'équipe du Laboratoire international de recherche sur l'éducation en vue du développement durable, il mène en ce moment une recherche sur les outils de pensée que les enseignants et les élèves mobilisent pour appréhender des questions sociétales complexes. Il nous présentera ses travaux sur les enjeux didactiques de l'éducation en vue du développement durable et ce qui peut être fait dans nos classes.

### **Le PER est évolutif, quelles sont les priorités à promouvoir?**

**Viridiana Marc** est responsable au secrétariat général de la CIIP du secteur de la formation obligatoire et du domaine particulier du PER.

La Convention scolaire, en son article 8, alinéa 2, stipule que le PER est évolutif. Or, depuis son introduction, il n'a pas évolué. Il y a pourtant de nombreuses demandes dans ce sens et l'introduction dans la partie alémanique du *Lehrplan 21* incite aussi à se pencher sur quelques points à revoir.

Viridiana Marc nous présentera des réalités politiques actuelles au sein de la CIIP et les différentes démarches à entreprendre par rapport au PER et à son caractère évolutif.

**Pascale Marro** a obtenu un diplôme d'orthophonie à l'Université de Neuchâtel en 1989 et a achevé ses études en psychologie en 1993. Elle a soutenu sa thèse *L'objet en discussion: approche psychosociale et interlocutoire de résolutions de problèmes* à l'Université de Neuchâtel et de Nancy 2. Pascale Marro a été chargée de cours auprès de l'Institut d'orthophonie et de psychologie de l'Université de Neuchâtel ainsi qu'à la Haute école pédagogique de Fribourg. Depuis 2007, elle est rectrice à la HEP-FR. En tant que déléguée de la Conférence suisse des rectrices et recteurs des hautes écoles pédagogiques (COHEP) depuis 2010, elle est membre du comité de swissuniversities et membre du conseil de fondation du Fonds national suisse de la recherche scientifique.

Dans sa fonction de rectrice de la HEP-FR, Pascale Marro nous apportera sa vision sur le PER du côté de la formation et aussi en lien avec le *Lehrplan 21*.

**Francesca Marchesini**, enseignante genevoise au cycle 2, déléguée du SER à la commission pédagogique de la CIIP, nous présentera les réalités du terrain et des propositions par rapport au PER et à son évaluation. Son regard de professionnelle pourra nous donner des pistes de réflexion et permettra de faire aussi des liens entre notre plan d'étude et les moyens d'enseignement.

### **Marchandisation de l'école: quel équilibre pour une école publique de qualité?**

Le comité Syndical européen de l'éducation (CSEE) sera représenté à Fribourg par **Paola Cammilli**. Depuis de nombreuses années, la Conférence du CSEE constate que la privatisation et la commercialisation de/au sein de l'éducation ont des répercussions négatives sur l'ensemble du système éducatif public. Plusieurs gouvernements et institutions publiques ont mis en œuvre des politiques d'austérité en vue de mener un assaut contre l'éducation publique et d'y introduire des politiques de privatisation. Cette situation menace les services publics gratuits et de qualité pour tous.

La venue d'une déléguée au niveau européen, experte en droit de libre circulation et de sécurité sociale, permettra aux congressistes d'élargir la thématique au-delà de nos frontières et de prendre conscience des conséquences dans de nombreux pays de cette marchandisation de l'école.

Après une maturité de type B, **Beat W. Zemp** a étudié les mathématiques et la géographie à l'Université de Bâle. Parallèlement à son enseignement dans diverses écoles bâloises, il devient au milieu des années 80 membre du bureau de l'association des enseignants bâlois, puis est nommé au comité central du LCH. Il prend la présidence de cette fédération alémanique en 1998. De par cette fonction, il défend les intérêts des enseignant-e-s au niveau national et international.

Constatant une présence de plus en plus soutenue du secteur privé dans l'école en Suisse alémanique, Beat Zemp nous présentera la situation actuelle et les initiatives prises par LCH pour contenir la situation et maintenir une école publique indépendante et de qualité. •